

DÉLIBÉRATION

N° BS-2022-01

OBJET : Annulation de la facture d'eau des Amis de la Pierre Blanche

Nombre de membres en exercice : 8
Nombre de membres présents lors de la délibération : 7
Nombre de membres ayant donné procuration : 0
Date de convocation : **07/01/2022**
Date d'affichage : **07/01/2022**
Votes contre : 0
Votes pour : **7**
Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-deux, le treize janvier,

Le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège du SETA à Estang sous la présidence de **Monsieur Philippe SAUQUES**,

Secrétaire de séance : Laurent PRENERON

Membres présents ou représentés : Philippe SAUQUES, Pascal TROTTA, Joël LABURTHER, Patrick NALIS. Marie-Claude MAURAS, Laurent Préneron, Guy CASTERA.

Membre absent : Patricia FEUILLET-GALABERT,

Suite à la relance pour impayé reçu par les membres des Amis de la Pierre Blanche, le Président expose que le bureau avait décidé de ne pas faire payer cette association, qui se réunissait une fois par an au Catalan, et qui ne consommait que très peu d'eau. Cette association ne dispose même pas d'un compteur à son nom.

Où l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le Bureau Syndical décide d'annuler le titre 94 émis le 11 septembre 2018 à l'attention des Amis de la Pierre Blanche pour 16,99 €, et charge le Président d'en informer le comptable public.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdit

Le Président,
Philippe SAUQUES

